

Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Les Dépêches de Brazaville" du 24 mars 2009, notamment sur les relations franco-congolaises .

1- Monsieur le Président, dans quel contexte faut-il situer votre visite à Brazzaville ? Est-ce dans celui du renforcement des relations historiques existant entre le Congo et la France, ou dans celui du simple recadrage de ces relations en fonction des nouveaux enjeux que constituent la crise économique mondiale, l'immigration, les droits de l'homme, la démocratie ?

LE PRESIDENT - Ce n'est certainement pas un simple recadrage car j'ai beaucoup plus d'ambition que cela pour nos relations.

Chacun sait que la France et le Congo sont liés par l'histoire et par des relations humaines et économiques diversifiées et étroites. J'ai la conviction que ces relations privilégiées ne sont pas un simple héritage, mais aussi une nécessité pour notre avenir commun.

Ma venue à Brazzaville est donc naturelle. La France et le Congo ont beaucoup à se dire et beaucoup à faire ensemble.

Le Congo est un pays jeune. Sa population aspire à un développement équilibré. Ce développement passe par une ouverture sur le monde, par l'intégration régionale, par l'investissement des entreprises, par la formation des cadres publics et privés et par le renforcement de l'Etat de droit. Je pense que la France doit continuer à être un partenaire majeur du Congo sur ce chemin.

Sur les sujets que vous évoquez, crise économique, immigration, droits de l'homme, démocratie, la France dialogue avec le Congo, comme elle le fait avec ses principaux partenaires de la communauté internationale, avec franchise.

J'entends naturellement faire part de mes convictions mais je souhaite aussi recueillir les analyses du Président Sassou Nguesso et des Congolais.

Nous pouvons parfois avoir des points de vue différents mais la France reste à l'écoute et elle peut faire aussi des suggestions.

2.- Monsieur le Président, la France finance à hauteur de 120 milliards de francs CFA, et pour une durée de cinq ans, différents projets au Congo concernant les infrastructures, la santé et l'éducation. Etant donné l'importance des problèmes qui se posent au pays dans ces domaines peut-on s'attendre à une augmentation substantielle de cette enveloppe dans les années à venir ?

LE PRESIDENT - Je perçois dans votre question une logique d'assistance qui me semble dépassée. Je ne suis pas venu pour annoncer un don ou un cadeau. Je suis venu pour veiller à la mise en oeuvre d'un partenariat, c'est à dire d'une action commune avec une mobilisation des ressources des deux pays et des responsabilités partagées.

Je suis très attaché à cette démarche de partenariat. L'aide de la France au Congo ne relève pas de la charité, il s'agit pour moi d'un investissement dans notre avenir commun.

Comme vous le faites remarquer, la France a souhaité s'engager avec le Congo sur le moyen terme pour que l'aide française soit prévisible et tienne mieux compte des besoins exprimés par le Congo.

Lorsque j'avais rencontré le Président Sassou Nguesso à Paris en juillet 2007, nous en avons longuement parlé. Le Président Sassou m'avait fait part de ses priorités.

Sur cette base, nos deux gouvernements ont alors travaillé pour aboutir à la signature, l'an dernier, d'un « Document Cadre de Partenariat » qui couvre la période 2008 - 2012. Le montant des crédits de coopération a ainsi été porté à 120 Milliards de Francs CFA.

des crédits de coopération a ainsi été porté à 120 milliards de Fcfa.

Il a aussi été mieux ciblé sur les priorités définies par le gouvernement congolais : les infrastructures, la formation et le développement durable, sans oublier la santé et l'appui à l'Etat de droit.

A court terme, je souhaite que nous puissions travailler ensemble à la mise en oeuvre de ces engagements dans l'intérêt du Congo et des Congolais.

Faut-il déjà augmenter les montants prévus ? Le Document Cadre de Partenariat prévoit un rendez-vous à mi-parcours qui permet d'éventuels ajustements. Nous en reparlerons.

J'ajoute que nous avons, en outre, procédé à des annulations véritablement massives de la dette bilatérale : dernièrement, en décembre, la France a signé à Paris un accord avec le Congo annulant totalement près de 400 Millions d'euros (260 Milliards Fcfa) de dette congolaise. C'est énorme et cela vient s'ajouter aux crédits de coopération dont je parlais.

La part restante de l'annulation de dette, qui concerne aussi les autres créanciers, sera accordée lorsque le Congo aura atteint le point d'achèvement de l'initiative « Pays Pauvre Très Endettés » (PPTE). Une fois cet objectif atteint, le Congo disposera de ressources supplémentaires.

3.- Monsieur le Président, le bassin du Congo, deuxième poumon de la Terre, doit à tout prix être protégé. Que compte faire la France, et plus généralement l'Europe, pour aider les pays de la région à assurer le développement durable de leurs peuples sans pour autant dégrader un environnement dont la préservation commande pour une large part l'avenir de la planète ?

LE PRESIDENT - Cette question fait partie des priorités retenues par le Congo dans notre Document Cadre de Partenariat. Elle offre un très bon exemple d'une démarche partenariale : le Congo a besoin de préserver sa forêt pour diversifier son économie dans la durée et le reste du monde a aussi un intérêt à la préservation de cette forêt pour lutter contre le réchauffement climatique.

C'est sur la base de cet intérêt commun que nous avons arrêté ensemble une stratégie commune pour laquelle chaque partenaire mobilise des moyens.

Nous poursuivons ensemble trois objectifs : d'abord, promouvoir une exploitation économique vraiment durable de la forêt, en tenant naturellement compte des besoins des populations locales
£ ensuite, préserver la faune et la flore, cette biodiversité exceptionnelle à l'échelle de la planète
£ enfin, maintenir le rôle du bassin du Congo dans la régulation du climat mondial.

Concrètement, les engagements financiers de la France pour les forêts du bassin du Congo représentent déjà 140 Millions d'Euros (92 Milliards de Fcfa) depuis 5 ans.

La France, par le biais de l'Agence Française de Développement, appuie l'administration congolaise pour mettre en oeuvre des plans d'aménagement durable dans les concessions forestières. L'Union Européenne intervient aussi en négociant avec les autorités congolaises un accord sur la commercialisation du bois dont l'origine est garantie, afin de combattre le commerce du « bois illégal ». Pour la préservation de la biodiversité et de l'éco-tourisme, la France contribue au financement de la gestion des aires protégées, en particulier pour le Parc Tri national de la Sangha, projet qui associe le Congo, le Cameroun et la Centrafrique.

La France intervient aussi dans le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs de la filière forêt, par la formation professionnelle ou l'appui aux ONG locales. Enfin, nous sommes présents pour améliorer l'environnement juridique, fiscal et institutionnel de ce secteur, sous la forme d'assistance technique, de contribution à des fonds d'étude, et d'appui à des institutions régionales comme la Commission des Forêts du Bassin du Congo. Nous appuyons aussi la coordination régionale des pays d'Afrique centrale lors des négociations internationales, particulièrement pour la prochaine conférence « climat » de Copenhague en décembre 2009.

4 - Monsieur le Président, votre discours de Dakar a été mal perçu par les Africains. Celui du Cap le fut moins, mais vos récentes déclarations concernant les relations entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda ont suscité de nombreuses protestations, à Kinshasa en particulier. Quelle est réellement, aujourd'hui, votre appréciation globale de l'évolution de l'Afrique ?

LE PRESIDENT - Je vous invite à relire le discours que j'ai prononcé à Dakar et les interviews que j'ai accordées à vos confrères kinois afin d'éviter toute caricature.

L'image du continent africain, véhiculée par les médias, est trop souvent celle de crises, de calamités et de violence. Cette caricature ignore les évolutions profondes du continent. Je pense à la croissance économique forte, supérieure à 5% en moyenne, qu'il connaît depuis plus de 10 ans.

Cette croissance a fait prendre conscience du potentiel considérable de l'Afrique à travers ses richesses naturelles mais plus encore sa population. Avec une population totale qui approche le milliard d'habitants, l'Afrique compte de plus en plus dans le monde d'aujourd'hui. C'est une tendance sur le long terme.

Je pense aussi au règlement de conflits et aux progrès réels, même s'ils restent trop lents, vers l'amélioration de la gouvernance et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Je pense, et c'est notamment ce que j'ai dit à Dakar, que la Renaissance africaine ne relève plus de l'utopie mais les conditions sont réunies pour y parvenir. C'est évidemment l'intérêt des Africains mais c'est aussi l'intérêt de l'Europe.

La mondialisation ne peut se concevoir sans une participation active de l'Afrique. J'en ai été un des premiers avocats.

L'Afrique y parviendra d'autant mieux qu'elle renoncera à se percevoir comme un objet de la mondialisation pour s'affirmer comme un acteur de la mondialisation.

Je m'attache à favoriser cette évolution. C'est l'objet du soutien constant que la France apporte à la démocratisation de la gouvernance mondiale à travers l'élargissement du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour que l'Afrique y trouve la place qui lui revient ou encore à travers la transformation du G8 en G13/G14.

Je crois enfin que l'un des aspects les plus positifs de l'évolution africaine aujourd'hui réside dans les progrès réalisés dans le domaine de l'intégration régionale et sous-régionale. Pour ne citer que le cas de l'Afrique centrale, la CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale) a trouvé un second souffle depuis quelques années en développant le volet paix et sécurité et en s'intégrant à l'architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine. Voyez la force de stabilité de la CEEAC en Centrafrique. Dans un autre domaine, la Commission des Forêts de l'Afrique centrale oeuvre à la préservation de la forêt tropicale. L'Union Africaine est de plus en plus présente sur le terrain diplomatique, en Afrique naturellement, mais aussi au-delà. On pourrait multiplier les exemples.

5.- Monsieur le Président, les électeurs congolais se rendront aux urnes dans quatre mois pour élire leur Président de la République. Certains se demandent si votre venue ici, à Brazzaville, à quelques mois de cette échéance, n'a pas un lien direct avec ce scrutin. Que répondez-vous à ceux qui pensent que la France veut peser sur l'issue de cette élection ?

LE PRESIDENT - La France n'a pas de candidat. Il appartient aux seuls électeurs congolais de s'exprimer. Quel que soit le résultat de cette élection, la France restera un partenaire privilégié du Congo.

Si la France doit peser, comme vous le dites, sur ces élections, c'est seulement pour souhaiter et encourager leur déroulement dans des conditions qui marient harmonieusement et durablement la paix et la démocratie.

Au Congo, comme ailleurs, la France souhaite que le contexte de ces élections soit serein, dans le respect par tous des normes démocratiques.

Ici, comme ailleurs, ce résultat n'est obtenu que si les électeurs ont le sentiment que leurs aspirations seront prises en compte.